

LA SEMAINE LYONNAISE.

Samedi 16 Octobre 1819. (N.º 3.)

A V I S.



Nous avons cru devoir ne faire paraître *la Semaine Lyonnaise* que tous les samedis, jusqu'au moment où un nombre suffisant d'abonnés nous mettra à même de couvrir les frais de rédaction, d'impression, de timbre, etc. Lorsque ce but sera atteint, pour donner plus l'intérêt du moment à notre feuille, nous la ferons paraître deux fois par semaine, sans augmentation de prix pour les trois premiers mois aux personnes qui, en s'abonnant d'ici à cette époque, auront, par le fait, encouragé et soutenu notre entreprise.

INDUSTRIE.

S. Exc. le Ministre de l'intérieur a adressé à MM. les préfets une circulaire, pour les engager à introduire, dans les départemens, l'enseignement du dessin linéaire, qui fait la base de tous les arts mécaniques, et qui est indispensable à tous ceux qui exercent la plupart des professions ou métiers. Le Ministre a fait plus, il a envoyé dans chaque département plusieurs exemplaires d'un ouvrage de M. Francœur, renfermant des planches, avec des explications on ne peut plus intelligibles pour l'organisation d'un cours d'*Elémens de dessin*. Cette partie qui tient et qui est même de la nature de la géométrie pratique, ne saurait trop être encouragée.

— Parmi un grand nombre d'objets qui n'ont pu être exposés au Louvre, faute d'avoir été terminés avant l'époque fixée par les ordonnances, nous citerons une découverte extrêmement importante pour MM. les filateurs de laine et de coton, et qui vient de recevoir la dernière perfection de son auteur.

C'est un procédé de mécanique d'envilage sur *muljenny*, chose que l'on cherche depuis qu'il existe des filatures en France; l'effet de cette invention est d'opérer mécaniquement tout ce que fait le fileur pour la confection de la bobine, en sorte qu'un homme, sans aucun apprentissage, peut être fileur du jour au lendemain.

Un métier de 216 broches marchant par ce procédé, existe chez M. Bouché neveu, filateur, rue du Chemin Vert, à Paris.

BEAUX-ARTS.

Nous avons promis de communiquer à nos artistes quelques sujets dignes de leur pinceau (1); nous tenons aujourd'hui notre parole: en voici un certain nombre que nous avons tiré de la fable et des histoires ancienne et moderne.

- 1 Excommunication d'Eudore.
- 2 Tentation d'Eudore, près de sacrifier aux faux dieux. (Consulter les martyrs de Châteaubriand).
- 3 Marius, proscrit de Rome, et fugitif, aborde sur les côtes d'Afrique, et s'établit sur les ruines de Carthage. Le proconsul Sextilius lui envoie par un esclave l'ordre de quitter cette province.
« Va dire à ton maître, répondit-il, que tu as vu Marius, proscrit par sa patrie, après avoir été six fois consul, assis sur les ruines de Carthage ».

(Valère-Maxime, lib. 6.)

- 4 Caton, après la bataille de Pharsale, rencontre Cicéron dans l'île de Corcyre, et lui offre le commandement des légions vaincues.
- 5 Agrippine, célébrant les funérailles de Germanicus dans la même île.
- 6 Abdication de la dictature par Sylla.
- 7 Entrevue de Scipion et d'Annibal à Ephèse.
- 8 Mort violente d'Annibal chez Prusias, roi de Bithynie. (Consulter pour ces sujets les annales de Tacite.)
- 9 Alexis Comnène, sacré empereur d'orient dans l'Eglise de Ste-Sophie, à Constantinople, en présence des croisés.
- 10 Pierre l'Ermite, prêchant la croisade, en 1096, sur la place publique de Clermont-Ferrand, en présence du pape Urbain II, monté sur une mule blanche. (*Hist. des croisades.*)

SUJETS TIRÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

- 11 Baptême de Clovis par St. Remi, dans l'église de Rheims.
- 12 Massacre des enfans de Clodomir, par leur oncle Childébert.
- 13 Elévation de Pharamond sur un bouclier, par ses soldats, qui le proclament roi des Francs.
- 14 Le duc de Bourgogne, tué d'un coup de hache par Tanneguy-du-Châtel, sur le pont de Montreau.
- 15 Délivrance de Salerne par 40 chevaliers normands, à leur retour de la Terre sainte.
- 16 Siège de Beauvais. Courage de Jeanne Hachette et des autres femmes de la ville.
- 17 Assassinat du connétable de Clisson.
- 18 Idem de Henri III.
- 19 Idem de Henri IV.
- 20 Henri IV montrant à ses troupes son panache pour signe de ralliement, à la bataille d'Yvry.
- 21 Le fameux Colloque de Poissi, entre les ministres catholiques et protestans.
- 22 La surprise d'Amiens par les Espagnols.
- 23 La surprise inouïe du château de Fécamp, par le capitaine Rose. (*Anecdotes de Laplace.*)
- 24 Conjuraison affreuse de Walfusée. (*Mêmes anecdotes.*)
- 25 Le grand Condé jetant son bâton de Maréchal dans les redoutes ennemies, au combat de Fribourg en Brisgaw.
- 26 Trait de cruauté du baron des Adrest, au château de Mornas, dans le comtat Venaissin.
- 27 François II blessé à mort par Montgammeri, dans un tournois.
- 28 Bayard, blessé à mort, et le connétable de Bourbon.
- 29 Trait de courage du capitaine Latouche qui, avec 300 Français, dissipa une armée de 80 mille hommes, qui menaçait Pondichéry, en 1760.
- 30 Profession de Religieuse de Madame Louise de France, aux Carmélites de St-Denis, en 1760.
- 31 La Reine de Suède Christine, faisant égorger en sa présence son favori Monaldeschi, dans la galerie de Fontainebleau. (*Anecdotes de Laplace.*)
- 32 Don Pédre, roi de Portugal, forçant les courtisanes de son père à baiser les restes déplorables d'Inès de Castro. (*Révolutions de Portugal.*)

A Messieurs les Rédacteurs de la *Semaine Lyonnaise*.
J'ai lu, il y a quelque temps, dans les journaux de Paris

(1) Voyez l'article sur l'Ecole de Peinture de Lyon, inséré dans notre premier numéro.

que le conseil général de notre département venait de voter une somme de vingt-mille francs pour le rétablissement de la statue équestre de Louis XIV, sur la place qui porte le nom de ce grand Roi, l'orgueil de la France.

Le conseil général ne pouvait rendre un plus éclatant hommage aux Bourbons, qu'en manifestant le vœu de voir rétablir la statue de l'un des plus grands Princes de cette famille illustre. Louis XIV acquit tous les genres de gloire; il agrandit notre belle France : les arts sous lui prirent un nouvel essor. L'esprit humain s'étendit, la littérature fut portée à son plus haut degré de splendeur; et ne devrait-on à Louis XIV que l'admirable fondation des Invalides, où les défenseurs de la patrie trouvent un généreux asyle, cela seul suffirait à sa gloire. La magnifique statue qui s'offrait à nos regards et qui ornait une des plus belles places de l'Europe, fut renversée par des vandales. C'est aux Lyonnais qu'appartient le beau privilège de relever les monumens qu'on a détruits, d'en créer de nouveaux, d'embellir leur cité, déjà si riche par son industrie. Le conseil général a voté une somme de 20,000 fr. qui est bien loin de pouvoir suffire : on assure que le conseil municipal votera aussi des fonds; le Gouvernement lui-même fera une partie des dépenses; pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour le surplus? n'est-ce pas par une souscription que les Français ont relevé la statue de Henri IV? n'est-ce pas par une souscription que le monument des Brotteaux s'élève? Il est digne des autorités, d'en proposer une pour la statue de Louis XIV; il sera beau pour des Lyonnais de la remplir.

Si vous pensez, Messieurs, que cette lettre ait un but utile, je vous prie de l'insérer dans votre prochain N.o

C***

Travaux publics.

Depuis quelques années on s'occupe d'embellir notre cité, et de lui donner un rang parmi les belles villes de France; elle occupait déjà le premier par son industrie, le génie de ses fabriques; par d'anciens souvenirs historiques, et par la beauté de plusieurs monumens que la capitale même nous envie. Mais Lyon avait besoin de voir de nouveaux travaux qui, en régularisant certains quartiers, puissent lui donner un aspect imposant, et fixer l'attention des étrangers. De beaux ponts et des quais non moins beaux ont été construits. Nous donnons aujourd'hui la liste des travaux qui s'exécutent dans le moment.

- 1.° Un corps-de-garde sur le pont du Change, lequel est destiné aux pompiers, qui exerceront par-là une surveillance très-utile sur les deux rives de la Saône.
- 2.° L'élargissement du passage St.-Côme, dont l'utilité se faisait sentir depuis long-temps; on ne démolit cette année qu'une maison.
- 3.° Des réparations urgentes à l'Hôtel-de-Ville qui en avait un besoin pressant; on ne s'occupe maintenant que de la Flèche, le reste de la façade se continuera plus tard.
- 4.° Des travaux importans dans le palais St.-Pierre; on achève les salles destinées au cabinet d'Histoire naturelle, et à la galerie des Statues.
- 5.° Le pavage et l'établissement d'un marché sur la place St.-Michel. On assure de plus, que le marché du quai neuf de la Baleine sera transporté sur le quai des Célestins.
- 6.° De grands travaux pour régulariser la place Sathonay, le jardin des plantes; la construction d'une belle Orangerie, et la création d'une rue qui, de la Grand-Côte, aboutira à celle des Carmélites, en traversant le bas du jardin des plantes et la place Sathonay.
- 7.° Une fontaine publique destinée à la place de la Fromagerie; on s'occupe des conduits.
- 8.° Deux beaux Pavillons qui formeront l'entrée de la ville par les portes de la Croix-Rousse.
- 9.° La continuation des glacis qui doivent s'exécuter le long des quais Bourg-Neuf jusqu'au pont de Serin,

- 10.° L'achèvement de ceux sur le quai d'Herbouville.
- 11.° La fin des travaux que nécessite le Pont d'Ainay.
- 12.° Des réparations urgentes au pont Morand et au pont Volant; ces travaux sont ordonnés par les actionnaires.

Voilà à peu de choses près, les travaux qui s'exécutent en ce moment. Dans un de nos prochains numéros, nous donnerons la liste de ceux qu'on entreprendra, à dater du premier janvier 1820; on ne saurait trop louer l'administration de chercher à embellir notre ville; mais on pourrait se plaindre de la lenteur qu'on apporte à l'exécution de ces travaux.

GRAND THÉÂTRE.

Messieurs les Rédacteurs de la Semaine

Il y a plusieurs années que l'Orchestre du grand théâtre jouissait, même dans la capitale, d'une réputation bien méritée. La raison est facile à deviner.

Il est malheureux, pour le directeur et pour le public, que des dissensions se soient mêlées, dans un temps, parmi les enfans d'Apollon. Il en résulta un démembrement qui fut très-nuisible, et dont les torts n'ont pu être réparés que par la rentrée de ceux qu'on avait privés de leur place. Depuis cette époque, l'Orchestre a revendiqué son ancienne réputation, et il serait présumable qu'il reprit son premier rang. Mais les changemens dont nous sommes menacés pour l'année prochaine, nous laissent des craintes à cet égard. Le nouveau directeur montre une si grande parcimonie dans les engagements, et des prétentions si singulières, que plusieurs musiciens, estimables par leurs talens, refusent les propositions qui leur sont faites. Les innovations qu'on veut y introduire, feraient plutôt un troupeau d'esclaves que des pensionnaires disposés à seconder le zèle d'un bon administrateur. La direction a une manière de raisonner qui pourrait avoir des résultats fâcheux pour la musique, en ne considérant l'Orchestre que comme un faible accessoire dans l'opéra. Il n'en est pas des acteurs comme des musiciens. Ces premiers peuvent être changés et remplacés avec avantage, quand le directeur le veut; mais il est plus difficile de trouver des accompagnateurs qui aient l'intelligence qu'exigent les compositions de nos grands-maîtres (n'en déplaise à MM. les directeurs); on ne l'acquiert que par une longue expérience. Nous conseillons à celui du grand théâtre de s'en tenir à ceux qu'il a. Il en est dont l'absence serait un grand mal: nous ne les nommerons pas; le public sait les apprécier depuis long-temps.

C'est dans l'intérêt général que nous lui soumettons ces réflexions, suggérées par les circonstances dans lesquelles il se trouve à l'égard de plusieurs d'entre eux. La raison doit être le guide d'un directeur; il doit aussi savoir que, juge suprême de ses actions, le public a le droit incontestable d'exiger qu'il ne contrarie pas ses plaisirs, s'il veut que le théâtre de la seconde ville de France soit un lieu de délassement, et non une arène, dans laquelle il ne pourra jamais lutter avec avantage. Ce qu'on a vu depuis plusieurs années, à l'époque des débuts, doit lui servir d'exemple.

K...

Note des Rédacteurs.

Notre feuille est à peine à son aurore, et cependant, nous avons déjà reçu plusieurs articles où l'on se plaint avec force de l'administration actuelle, et de la future direction; nous ne les avons pas insérés parce qu'ils nous ont paru écrits sans ménagemens; celui que nous publions aujourd'hui est dicté dans l'intérêt de l'art, du public et de la direction elle-même: son auteur paraît très-instruit de ce qui se passe dans l'intérieur des coulisses: notre Orchestre, comme il l'observe judicieusement, ne peut dégénérer; le public ne doit pas le souffrir, et la direction plus soigneuse de ses véritables intérêts, s'empressera sans doute de composer une bonne troupe dans tous les genres.

— L'abondance des matières nous a empêché dans notre précédent numéro, de parler de la clôture des représentations de Mlle Fanny-Bias ; et de sa froide apparition au théâtre des Célestins, nous avons omis également de parler d'une scène qui a eu lieu au grand théâtre, au sujet du danseur *Jacotin*. Voici les faits en peu de mots, cet artiste qui avait donné des espérances, lors de son premier début, s'est livré au second à une telle abondance de sauts et de pirouettes, qu'un spectateur mécontent a sifflé ; *Jacotin* s'est piqué, et n'a pas paru dans *la dansomanie* qui terminait le spectacle ; le public, scandalisé de ce manque de convenance, a demandé à grands cris le *déserteur* et le régisseur ; ni l'un ni l'autre n'ont paru ; il y avait déjà une heure que la toile était baissée, le bruit continuait encore ; la Police a été obligée d'interposer son autorité pour faire évacuer la salle, mais le public a exigé avant de sortir, que la force armée donnât l'exemple (nous n'osons garantir entièrement le fait, n'ayant pas eu la patience d'attendre jusqu'à la fin) Il paraît d'après des détails qu'on nous transmet, que le régisseur n'a point de tort dans cette affaire, qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour obliger *Jacotin* à ne point manquer au public ; il paraît aussi que la future direction avait elle-même sollicité les débuts de *Jacotin*, pour, dans le cas où il aurait su capter la bienveillance du public, l'engager, et former par-là le noyau d'un ballet digne de notre théâtre. Malgré la pénurie des bons sujets, nous croyons aujourd'hui qu'il est inutile d'engager *Jacotin*, ce danseur prend trop facilement de l'humeur ; des acteurs doivent se montrer plus modestes, et ne point s'effaroucher d'un petit échec ; s'ils ont du talent, la majorité sera prête à les soutenir et à les encourager.

L'autorité a fait arrêter le sieur *Jacotin*, il est resté 24 heures en prison.

Nouvelles des Théâtres.

Guillemain, acteur, justement aimé au théâtre des Célestins, le quitte l'année prochaine pour débiter à Paris au vaudeville. Lyon est en possession de fournir des acteurs à la capitale qui ne s'en contente pas toujours, car elle nous renvoie Notaire. Les amis de la *Grosse Gaîté* vont voter une adresse de remerciement aux spectateurs larmoyans de la Porte St.-Martin.

— On annonce pour le renouvellement de l'année théâtrale, une troupe qui se pliera à tous les genres, on nous donnera la tragédie ; des plaisans prétendent par avance que cela sera *très-comique* ; d'un autre côté on assure que le directeur futur doit supprimer le ballet, ou du moins le rendre à peu près nul : que vont dire les vieux amateurs du genre ?

— *La mort de Kléber* attire la foule au théâtre des Célestins. Cet ouvrage, dont tout le mérite consiste en combats, évolutions militaires, tableaux, etc., était sans doute beaucoup mieux placé au *Cirque olympique* qu'il ne l'est aujourd'hui sur la scène de notre second théâtre. Cependant, il n'a pas laissé de produire quelque effet. Le moment où le Général français est frappé par Soliman, inspire une terreur involontaire. *Prudent* chargé du rôle de ce meurtrier, a mis beaucoup d'expression dans sa pantomime. *Félix*, dans le vieux grenadier, a mérité les applaudissemens qui lui ont été prodigués.

— La seconde représentation de *Kléber* a été précédée de la *jolie Fiancée*, vaudeville, dont le fond très-léger, et l'intrigue déjà connue n'offrent rien de piquant. Deux ou trois couplets assez heureux rachètent en partie ce qui manque à cette petite pièce. *Bertin* est d'un naturel parfait dans le rôle de l'amant jaloux.

— L'affiche du grand-théâtre nous promet *Jeanne d'Arc*, tragédie nouvelle, de M. d'Avrigny. On se demande comment l'Administration peut se proposer de monter cet ouvrage avec la troupe actuelle... Quoiqu'il en soit, nous nous proposons de rendre un compte détaillé de cette pièce sur laquelle les journalistes de la capitale ont émis des jugemens divers.

— Point de plan, point d'action, point de liaison dans les scènes ; mais de l'esprit, beaucoup de gaieté, de très-jolis couplets et de fort bonnes plaisanteries ; voilà ce que l'on trouve dans le nouveau vaudeville intitulé : *Les Bolivars et les Morillos*, de MM. Armand et Gabriel. Cette bluette, aussi passagère que les coiffures qui en ont fourni l'idée, a obtenu beaucoup de succès au théâtre des Célestins ; et l'on peut dire que si elle ne brille par le fond, elle est remarquable au moins par la forme.

VARIÉTÉS.

Charlatanisme et charlatans. (Suite.)

Plus le charlatanisme fait de progrès en France, plus les charlatans pullulent et font fortune ; moins la médecine gagne des lumières : elle semble au contraire se replonger dans l'obscurité. Elle cherche à se rapprocher de l'empyrisme, et par conséquent du charlatanisme, et elle perd tous les jours de la considération qu'elle méritait jadis. Aussi pourquoi est-elle si facile à exercer, c'est-à-dire, pourquoi les facultés sont-elles si indulgentes envers les étudiants ? C'est que plus il y a de diplômés à accorder, plus la rétribution des professeurs est forte, et que nos jeunes esculapes veulent s'enrichir promptement dans cet état dont ils ont fait un objet de spéculation. *Auri sacra fames !* Voilà le pivot sur lequel roule maintenant le monde entier. Revenons à notre propos.

Il faut avouer que nos docteurs du jour ont un génie bien peu inventif. Quoi ! la mode de la fièvre muqueuse était passée, et voilà que sottement ils nous la remettent en jeu cet automne. Fi donc ! Messieurs, nous ne voulons plus de cette maladie, changez-nous la de grâce ! donnez-lui du moins un autre nom tiré du grec, du latin, voire même de l'hébreu ; mais nos médecins savent-ils le grec et le latin ? le nombre en est bien minime. Par exemple, ne pourraient-ils pas appeler cette fièvre muqueuse éternelle, *la Maitha*, en arabe, ou *la Nija* (en hébreu) ; mais ces noms seraient peut-être trop doux pour cette maladie que nos docteurs nous représentent comme si terrible, ils aimeraient mieux peut-être la dénommer *l'Antroponecros* (mort de l'homme), ce mot seul serait plus terrible à prononcer que celui de peste ; jugez de l'importance que se donnerait un docteur en faisant entendre cette parole épouvantable, et du mérite qu'il aurait à guérir un malade *antroponecrosé !* ce serait bien autre chose que la fièvre muqueuse.

Au reste, Messieurs, voulez-vous guérir promptement de la fièvre muqueuse ? n'appellez pas de médecin, puisque la première maladie que vous contracterez ne peut point être autre qu'une *fièvre muqueuse* ; allez chez M. Duboc, place de la montée des Capucins, acheter pour vos 15 à 16 francs, deux topettes du *Sirop de Leroi* : l'une est le vomipurgatif, et l'autre le purgatif par excellence. Prenez ces deux topettes en trois ou quatre jours, et votre guérison de tous maux est assurée. En voulez-vous un exemple entre mille du même genre ? M. G..., fondeur en cuivre, est attaqué de la fièvre muqueuse dimanche dernier, on a recours aussitôt au remède merveilleux de Leroi ; il le prend lundi, il survient un vomissement énorme, et des selles innombrables ; tant mieux ! disent les bonnes femmes qui administrent le remède ; voyez comme l'humeur s'en va Mardi matin on s'approche du lit, ce malade ne dit mot : voyez comme il repose bien, s'écrie-t-on ! et mercredi à 10 heures on chante... *le libera*. Le malade est sauvé (car il est mort en bon chrétien). Ce fameux remède de Leroi est composé ainsi : eau-de-vie, 8 onces ; sucre, 2 onces ; raisins de jalap, environ 2 gros. Et pour le vomipurgatif, ajoutez... antimoine un scrupule environ, le tout valant tout au plus la somme de quinze sous.

(La suite à un autre numéro).

M.

BULLETIN DES ÉVÉNEMENS.

— La légion de Vaucluse est partie le 12 pour se rendre à Montbrison, où elle va tenir garnison ; le même jour le premier bataillon de la légion des Bouches-du-Rhône est arrivé à Lyon, et le lendemain les deux autres.

— On assure qu'on va réorganiser la musique de la garde nationale, et que cet hiver nous entendrons de nouveau une bonne harmonie à la messe de l'église des Cordeliers : on avait vu avec peine cette musique se disperser dans un moment où elle avait acquis, sous la direction de M. Moker père, un degré de perfection qui la rendait une des plus belles de France.

— Nous avons une importante nouvelle à apprendre aux amis des Arts : la superbe façade de l'Hôpital, prise sur le quai, doit bientôt s'achever ; elle se prolongera jusqu'à la rue de la Barre, et présentera le coup-d'œil les plus majestueux. On assure que très-incessamment on va s'occuper des fondations, il y a déjà en caisse 500,000 fr. pour terminer ce magnifique monument, l'orgueil de notre cité... Les belles statues qui doivent orner la même façade, dont M. Godinot a légué les fonds, sont comme achevées, et seront bientôt placées.

— Le 11 de ce mois, sur les 8 heures du soir, un individu âgé d'environ 65 ans, qu'on dit être marchand de chapeaux de paille, à Valence, s'est tué d'un coup de pistolet qu'il s'est tiré dans la bouche sous les tilleuls de Belle-Cour, du côté de la rue des Deux-Maisons.

On attribue cet acte de désespoir au dérangement des affaires commerciales de cet individu, qui laisse une femme et deux enfans.

— Le 12 au soir, le nommé François Paccard, garçon limonadier, s'est précipité dans la Saône, du haut du pont de l'Archevêché, malgré les efforts de deux femmes qui voulaient le retenir, et entre les mains desquelles il a laissé sa veste.

— Dans la même soirée, le nommé Joseph Jannin, garçon de peine dans un bureau de messagerie, s'est jeté volontairement dans le Rhône, aux environs du pont Morand.

On ignore les motifs de ces deux suicides ; mais on remarque, avec peine, que ce crime se renouvelle très-fréquemment ; et l'on ne peut que gémir du funeste empire de l'immoralité et de l'irréligion, qui porte l'homme à considérer comme une action ordinaire de se défaire de la vie, qu'il n'est pas plus maître de se ravir qu'il n'a été maître de se la donner.

— Le Tribunal de police correctionnelle de cette ville, s'occupera incessamment de la plainte portée, par M. le Procureur du Roi, contre quatre habitans de la Guillotière, prévenus d'avoir injurié M. Robert, maire de ce faubourg, à l'occasion d'une réunion de danse qu'il voulait empêcher.

Voici les principaux faits qui paraissent avoir amené la résistance qu'on a opposé à M. le Maire.

Plusieurs hommes mariés avaient obtenu l'autorisation de célébrer la fête patronale du pays, et ils se disposaient à exécuter leur projet, lorsque M. le maire qui avait consenti à ce qu'ils tinssent la fête dans un local qu'ils avaient choisi et qu'il avait approuvé lui-même, voulut leur en imposer un autre. Cette intervention mit de la désunion parmi eux, plusieurs se séparèrent ; ils déclarèrent qu'ils ne feraient plus partie de la grande fête ; mais qu'ils se réuniraient en société particulière dans le premier local qui avait été choisi. Parmi les dissidens se trouvaient les gendres et le fils du propriétaire de ce local qui avait déjà fait des préparatifs pour les recevoir, et à qui ce contrat eût fait beaucoup de tort.

Il paraît que M. le maire, irrité de ce que l'on ne suivait pas ses ordres, voulut empêcher toute réunion dans le premier endroit choisi. Il écrit une lettre au propriétaire pour le défendre de tenir une réunion de danse chez lui, sinon qu'il poursuivrait comme ayant contrevenu à ses ordres. L'aubergiste, car s'en était un, qui recevait ce jour-là sa famille, ne crut pas devoir y déférer.

L'on dansait paisiblement dans une chambre sur le derrière de ses appartemens particuliers, et son auberge était extérieurement fermée, sans qu'il y eût personne chez lui ni à boire ni à manger, lorsqu'à dix heures et demie M. le maire, suivi d'agens de police, du commissaire et d'un grand nombre de gendarmes, vint frapper à sa porte et l'interpella de lui ouvrir ; M. le maire, suivi de son escorte, fait le tour de

la salle au rez-de-chaussée, et n'y trouvant personne, demande où est la danse, l'aubergiste lui fait voir un escalier en pierre qui conduit à son appartement, passe devant, et le conduit dans la salle où était la société. M. le maire entre avec son escorte, et intime l'ordre de se retirer : il se trouve là des gens qui veulent savoir le motif d'une semblable sommation ; on le demande, mais M. le maire refuse de le donner ; on lui fait observer que la société est tranquille, composée de dames, de mamans et de leurs demoiselles, et de gens domiciliés, bien connus dans le pays ; il ne fait aucun cas de cette observation, et persiste dans son ordre ; on lui dit alors qu'il n'a pas le droit d'agir comme il le fait, ni surtout celui de violer, après dix heures du soir, le domicile d'un citoyen ; on lui cite même l'article 184 du Code pénal. Ces observations ne font que l'irriter davantage, et le rendre plus impitoyable ; il veut qu'on exécute son ordre, mais ils aperçoivent qu'il n'a pas la marque distinctive de son autorité, il sort avec toute sa troupe.

On se croit tranquille ; mais dix minutes après il revient, avec le même cortège, rentre dans la salle, montre son écharpe, et ordonne, au nom de la loi, qu'on se retire ; personne n'obéissant, il menace de faire agir la force ; alors les dames s'effrayent ; on le supplie, quelques-unes même versent des larmes ; il n'y a aucun égard, et veut absolument être obéi. Il attend quelque tems ; mais personne ne se levant, il prend le parti lui-même de quitter la salle à la grande satisfaction de ceux qui étaient là.

Mais tout n'était pas fini, dès le lendemain, il dresse un procès-verbal fulminant contre des hommes turbulens et mutins qui ont méconnu son autorité, et qui n'ont pas voulu lui obéir ; lorsqu'il a montré les signes de son pouvoir ; il demande à M. le Procureur du Roi, satisfaction prompte de cette jeunesse insolente qui l'a, dit-il, injurié, menacé et outragé dans ses fonctions. Quatre individus sont indiqués par lui, comme les plus turbulens. L'autorité judiciaire, trompée sur les véritables faits, a dû nécessairement sévir contre les prétendus séditeux ; des mandats d'amener ont été lancés, et les prévenus, malgré leurs sollicitations, malgré qu'ils fissent valoir leur qualité de citoyens domiciliés, payant plus de 300 fr. de contributions, ont été forcés d'aller à la maison d'arrêt, d'où ils ne sont sortis que moyennant bonne et suffisante caution.

Nous apprenons que l'aubergiste, le sieur Voyant, qui se trouve au nombre des prévenus, a fait des réserves, lors de son interrogatoire, de rendre plainte en abus d'autorité contre M. le Maire, pour avoir violé son domicile, après 10 heures du soir, et lorsqu'il était entièrement fermé.

(Article communiqué.)

A V I S.

ON insérera dans la *Semaine Lyonnaise* les Avis, Annonces judiciaires, Ventes, Demandes de tous genres, et tout ce qui est relatif au Commerce. Le prix de l'insertion sera très-modéré.

Cette feuille paraît le samedi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de cinq francs pour trois mois, et cinq francs cinquante centimes pour le dehors. Chaque Numéro détaché coûtera 40 centimes.

Les abonnemens ne peuvent dater que du 1.^{er} et du 15 de chaque mois.

NOUVEAUTÉS.

Qui se trouvent chez Chambet, Libraire, rue Lafont, N.º 2.
L'art Politique, poème, par Berchoux, in-18. fig. — De l'éducation, ou tableaux des plus doux sentimens de la nature, par l'abbé Carron, in-18. fig. — Ma Toilette, manuscrit dérobé à une vieille femme, 2 vol. in-12. — De l'industrie française, par Chaptal, 2 vol. in-8. — Proverbes dramatiques, par M. Gosse, 2 vol. in-8. — Almanach du bon jardinier pour 1819, in-12. — Voyage dans le Levant, par M. de Forbin, in-8. — Cours de littérature dramatique, par Geoffroy, 4 vol. in-8. — Œuvres choisies de St-Réal, nouvelle édit., in-8.